

devenir membre du Club Lions sainte-thérèse

Club Lions Sainte-Thérèse
120 Boulevard du Séminaire
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 1Z2
info@clublions saintetherese.com
[f/clublions saintetherese.com](https://www.facebook.com/clublions saintetherese.com)

Toute personne intéressée à devenir membre du Club Lions Sainte-Thérèse doit être parrainée soit par un membre Lion en règle, soit par le/la Président(e);

Le/la candidat(e):

- 1. Assiste à 3 réunions du Club sous forme de souper (2 par mois);**
L'invité est facturé à chaque visite
- 2. Participe à 2 activités bénévoles organisée par le Club;**

Après avoir rempli les critères ci-dessus, le membre fait une présentation devant les membres présents lors d'une réunion (souper);

Le Comité des effectifs soumet la candidature aux membres du Conseil d'Administration;

Lors d'une réunion du Conseil d'Administration, les membres ballotent le candidat.
Suite à un vote favorable, le Comité des effectifs propose une date d'intronisation du futur membre.

Le Comité des effectifs, en collaboration avec le parrain ou la marraine, organise la cérémonie d'intronisation qui confirme l'adhésion du nouveau membre Lion.

Le Trésorier fait parvenir une facture d'adhésion au nouveau membre incluant les 3 soupers auxquels il a participé comme invité.



Nous servons, depuis 1968.